



Les Espaces Publics sont des Maisons de Services au Public proposant un grand nombre de dispositifs et de missions afin de vous fournir un premier niveau d'informations, de vous aider à vous rapprocher des Services Publics et de vous accompagner dans vos démarches administratives - [www.maisondeservicesaupublic.fr](http://www.maisondeservicesaupublic.fr)

# En janvier dans vos Espaces Publics



Attention, certaines permanences peuvent être annulées ou modifiées, nous vous conseillons de nous contacter au préalable pour confirmation et pour toute prise de rendez-vous au **02 35 57 92 00**

Région M. Jean-François BLOC, Conseiller Régional	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral
Département M. Jean-Louis CHAUVENSY, Conseiller Départemental	Mercredis de 16h à 17h30 <b>sur rdv</b> E.P. Vallée ou E.P. Littoral
Com. de Com. de la Côte d'Albâtre Perm. Service Urbanisme (ADS)	Mardis 10h à 12h - E.P. Littoral et vendredis 10h à 12h - E.P. Vallée. <b>Sur rdv</b>
Espace Info->Energie	Mercredi 18/01 de 9h à 12h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral

## EMPLOI / FORMATION / INSERTION

Espace Emploi (EIDE)	Du lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/17h30 (sauf vendredi 16h30) - E.P. Vallée - E.P. Littoral
AIDSA	Lundi 09/01 de 14h à 16h <b>sur rdv</b> - E.P. Vallée
CIRFA	<b>Pas de permanence en janvier</b>
CAP EMPLOI	Mercredi 11/01 de 9h30 à 12h E.P. Littoral et mercredi 18/01 de 9h30 à 12h30 - E.P. Vallée - <b>Sur rdv</b>
I.C.I.A.D	Mardis 03 et 17/01 de 14h à 17h30 <b>avec ou sans rdv</b> - E.P. Vallée
Mission Locale	<b>Sur rdv</b> - E.P. Vallée - E.P. Littoral
Forjecnor 2000	Formations Informatique, Culture Générale et Anglais - E.P. Littoral

## ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

PRO BTP	Vendredis 06 et 20/01 <b>sur rdv</b> - E.P. Vallée
Service Social CARSAT	Mardis 03 et 17/01 matin <b>sous réserve de rdv</b> - E.P. Vallée
CPAM	Lundis 9h30/12h - 13h30/16h et mercredis 9h30/12h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral Mercredis 13h30/16h <b>sur rdv au 3646</b> - E.P. Littoral - Fermé lundi 19/12 au mercredi 04/01/17 inc.
CAF Service Social	Jeudis 12 et 26/01 après-midi <b>sur convocation</b> - E.P. Littoral
CICAS	Vendredi 13 et 27/01 <b>sous réserve de rdv</b> - E.P. Littoral
RAM	Jeudi 26/01 de 14h à 17h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral
SECA	Jeudis 05 et 19/01 de 10h à 12h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral
CLIC	Du lundi au jeudi 9h/12h - 13h30/17h et le vendredi 9h/12h <b>avec ou sans rdv</b> - E.P. Littoral
CCAS - Saint Valery en Caux	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h/12h <b>sans rdv</b> - E.P. Littoral

## CRÉATION D'ENTREPRISE

CCI Seine Mer Normandie	Lundi 23/01 de 14h à 17h <b>sans rdv</b> - Le reste de la semaine <b>sur rdv</b> - E.P. Littoral
-------------------------	--

## POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat	1 jeudi par mois après midi <b>sur rdv</b>
Notaire	1 vendredi par mois après midi <b>sur rdv</b>
Huissier	1 vendredi par mois après midi <b>sur rdv</b>
ADIL76	1 jeudi par mois après midi <b>sur rdv</b>
UDAF	1 lundi par mois matin <b>sur rdv</b>
ATMP 76	Lundi 02/01 matin <b>sur rdv</b> - E.P. Vallée et mardi 17/01 ap.midi <b>sur rdv</b> - E.P. Littoral
Écrivains Publics	Mercredis de 10h à 12h <b>sur rdv</b> - E.P. Littoral
Conciliateur de Justice	Mardi 24/01 matin <b>sur rdv</b> - E.P. Vallée

Retrouvez toutes les informations utiles sur [www.cote-albatre.fr](http://www.cote-albatre.fr) rubrique **mon quotidien** puis **Espaces Publics**

Numéro **12**  
Janvier 2017

Cette lettre d'informations sur les Espaces Publics et leurs partenaires vous est proposée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

### Espace Public de la Vallée

48bis, route de Veulettes  
76450 CANY-BARVILLE  
02 35 57 97 97

### Espace Public du Littoral

Place de la Gare  
76460 SAINT VALERY EN CAUX  
02 35 57 92 00

[espace.public@cote-albatre.com](mailto:espace.public@cote-albatre.com)



Dans le cadre du développement de son offre de services, la MSA Haute-Normandie s'associe aux Espaces Publics afin d'offrir un accueil de proximité à ses assurés. Comme avec la CARSAT Normandie (Lettre Info N°3), la MSA Haute-Normandie a signé avec la Communauté de

Communes de la Côte d'Albâtre une convention de partenariat. La MSA réaffirme ainsi son engagement en faveur de l'accès au droit des exploitants et assurés agricoles en matière de Santé, Famille, Retraite, Aides Sociales.

## Ce qu'apporte ce partenariat

Grâce à ce partenariat la MSA renforce son guichet unique et sa politique d'accompagnement des assurés au plus près de leur domicile. En un lieu unique, les usagers sont en effet accueillis, informés et accompagnés dans leurs démarches concernant leur protection sociale. Cet accompagnement est réalisé par un agent de l'Espace Public, formé par la MSA Haute-Normandie. Les agents des Espaces Publics orientent les usagers et les aident à utiliser les services en ligne, pour déclarer ou recevoir une attestation de paiement, un relevé de carrière, demander une attestation de droits maladie, de carte européenne, une demande d'aide au logement, un imprimé MSA, etc ...

Ils peuvent également accompagner les assurés, notamment les plus fragilisés, dans les démarches qu'ils doivent accomplir pour demander leur retraite, lorsqu'ils se retrouvent veufs ou veuves ou lorsqu'ils souhaitent faire une demande de CMU complémentaire, etc ...

Ils peuvent les orienter vers un rendez-vous prestations avec un conseiller de la MSA. La demande de rendez-vous peut se faire sur internet ou par téléphone en appelant directement la MSA.

*Attention, les agents des Espaces Publics ne remplissent pas les dossiers, ils ne remplacent pas le technicien MSA. Aucun dossier ne sera traité ou calculé aux Espaces Publics.*

## Fonctionnement

- Il est préférable de **prendre rendez-vous au 02.35.57.92.00 ou aux Espaces Publics** et de vous munir de **votre n° de sécurité sociale** le jour du rendez-vous (prévoir 1 heure environ).
- **Une adresse mel est obligatoire pour la création de votre espace personnel** (Si vous n'en possédez pas, il sera possible de vous aider à en créer une.)

## Infos pratiques

**La Mutualité Sociale Agricole (MSA) recouvre les cotisations et gère les prestations santé, retraite, famille et logement des agriculteurs et des salariés agricoles de Haute-Normandie.**

### MSA

Vous pouvez contacter la MSA Haute-Normandie **par téléphone**, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (16h30 le vendredi) : **02 35 600 600**

**Des rendez-vous sont possibles en agence**

**Pour tous vos envois de courrier, une seule adresse :**

**MSA Haute-Normandie - 32, rue Politzer - 27036 EVREUX Cedex**

**[www.msa-haute-normandie.fr](http://www.msa-haute-normandie.fr)**